

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

RhôneAlpes Région



SAINT-ETIENNE  
métropole

CAPI  
PORTE DE L'ISÈRE

ViennAgglo

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS  
POUR L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Compte-rendu du comité syndical du 24 janvier 2013

L'an deux mille treize, le jeudi 24 janvier, à 11 heures 30, les membres du comité syndical, légalement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville de Givors, sous la présidence de M. Georges BARRIOL, doyen d'âge.

NOM	Prénom	Collectivité ou EPCI d'origine	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	POUVOIR
BARRIOL	Georges	SYTRAL	X			
BERENGUER	Claude	CAPI	X			
CHANAL	Agnès	Région RA		X		
COLLOMB	Gérard	SYTRAL	X			
FRECENON	Jacques	SEM	X			
GIRAUD	Eliane	Région RA		X		
JACQUART	François	Région RA		X		
JULIEN	Christian	SEM	X			
KOHLHAAS	Jean-Charles	Région RA	X			
KOVACS	Thierry	CAPV	X			
LOUIS	Patrick	Région RA	X			
PEYTAVIN	Yolande	SYTRAL	X			
QUEYRANNE	Jean-Jack	Région RA	X			
RIVALTA	Bernard	SYTRAL	X			
RIVOIRE	Janine	CAPI	X			
THEVENOT	Robert	SYTRAL	X			
TROUILLER	Christian	CAPV	X			
VINCENDON	Michel	SEM	X			
VINCENT	Maurice	SEM	X			
VULLIEN	Michèle	SYTRAL	X			

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 20

Nombre de conseillers présents au jour de la séance : 17

Date de convocation du Conseil : 18 janvier 2013

Secrétaire élu : M. Thierry KOVACS

Compte-rendu affiché le : 29 janvier 2013

M. Georges BARRIOL, doyen d'âge, a procédé à l'appel nominal et a déclaré le Conseil syndical installé. Il a constaté que le quorum était atteint.

Le conseil syndical a désigné M. Thierry KOVACS afin d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

<b>Délibération N°2013 – 0001 -Election du Président du syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise</b>
---

M. Georges BARRIOL, doyen d'âge, a rappelé que le Conseil syndical doit donc élire son Président parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est précédé à une troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Comité syndical a désigné 2 scrutateurs : Jean-Charles KOHLHAAS et Christian JULIEN.

M. GEORGES BARRIOL, doyen d'âge, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Jean-Jack QUEYRANNE

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	0
- suffrages exprimés	17
- majorité absolue	9
A obtenu	
- M. Jean-Jack QUEYRANNE	17 voix

M. Jean-Jack QUEYRANNE ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

## **Délibération N°2013 – 0002 - Election du bureau du comité syndical composé du président et de six vice-président(e)s**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président, a rappelé que l'article 9 des statuts du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise précise que le bureau du comité syndical est composé de 7 membres dont le(la) Président(e) élu(e) parmi les représentants du conseil régional, d'un premier vice-président élu parmi les représentants du Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise et de 5 autres vice-présidents.

En outre, il indique que les vice-président(e)s sont élu(e)s, au sein du comité syndical, dans les mêmes formes que l'élection du Président, au scrutin secret et à la majorité absolue. Cette élection est organisée poste par poste au scrutin uninominal.

### **1) Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Gérard COLLOMB

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	0
- suffrages exprimés	17
- majorité absolue	9
A obtenu	
- M. Gérard COLLOMB	17 voix

M. Gérard COLLOMB ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

### **2) Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Jacques FRECENON

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	0
- suffrages exprimés	17
- majorité absolue	9
A obtenu	
- M. Jacques FRECENON	17 voix

M. Jacques FRECENON ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

### **3) Election du 3ème Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Claude BERENGUER

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	0
- suffrages exprimés	17
- majorité absolue	9
A obtenu	
- M. Claude BERENGUER	17 voix

M. Claude BERENGUER ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu 3ème Vice-Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

### **4) Election du 4ème Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Thierry KOVACS

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	0
- suffrages exprimés	17
- majorité absolue	9
A obtenu	
- M. Thierry KOVACS	17 voix

M. Thierry KOVACS ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu 4ème Vice-Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

#### **5) Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- Mme Eliane GIRAUD

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	1
- suffrages exprimés	16
- majorité absolue	9
A obtenu	
- Mme Eliane GIRAUD	16 voix

Mme Eliane GIRAUD ayant obtenu la majorité absolue, elle a été élue 6ème Vice-Présidente du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

## **6) Election du 6ème Vice-Président**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, président, a ouvert le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. Bernard RIVALTA

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17
- à déduire bulletins blancs ou nuls	1
- suffrages exprimés	16
- majorité absolue	9

A obtenu

- M. Bernard RIVALTA	16 voix
----------------------	---------

M. Bernard RIVALTA ayant obtenu la majorité absolue, il a été élu 6ème Vice-Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et installé dans ses fonctions.

### **Délibération N°2013 – 0003 - Adoption du règlement intérieur**

M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président, a rappelé que les statuts du syndicat précisent que le comité syndical approuvera un règlement intérieur régissant les modalités de fonctionnement non prévues aux statuts dudit syndicat.

Le comité syndical adopte à l'unanimité le règlement intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.